



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-1

## 1. EFFECTIF ET NORMES DU CHAMPIONNAT

### 1.1 EFFECTIF (masculin et féminin)

#### 1.1.1 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Chaque équipe de championnat doit être composée uniquement d'individus apparaissant sur le dernier certificat d'admissibilité U SPORTS envoyé et s'étant qualifiés pour participer au championnat selon les règles définies ci-après. Le nombre maximal de participants par institution est de dix-huit (18) hommes et dix-huit (18) femmes.

#### 1.1.2 ADMISSIBILITE INDIVIDUELLE

Pour être admissible au Championnat U SPORTS, un athlète doit avoir enregistré un temps de qualification respectant la règle 1.1.3 ou être admissible selon la règle 1.1.4.

Il n'est pas nécessaire de participer au championnat de la conférence sportive pour être admissible, sauf indication contraire de ladite conférence.

#### 1.1.3 QUALIFICATION INDIVIDUELLE

Les temps de qualification individuels doivent être obtenus entre **le 1<sup>er</sup> février 2019 et le lundi précédant le début du Championnat U SPORTS**, lors de compétitions acceptables en vue de la qualification au Championnat U SPORTS et/ou rencontre de conférence.

#### 1.1.4 QUALIFICATION AUX EPREUVES DE RELAIS UNIQUEMENT

Les nageurs participant uniquement aux épreuves de relais peuvent être ajoutés à l'effectif d'une institution, dans la limite de 18 hommes et 18 femmes et à la seule discrétion de l'institution, pour laquelle ces nageurs se qualifient pour participer uniquement aux épreuves de relais, tel que précisé en 3.10.2 ou 3.10.3.

NB : Les nageurs participant uniquement aux épreuves de relais ne seront pas comptabilisés dans la subvention des frais de déplacement U SPORTS.

### 1.2 NORMES

#### 1.2.1 PUBLICATION DES NORMES

Les temps de qualification déposés par le comité technique de l'Association des entraîneurs et approuvés par le Comité des sports de U SPORTS, sont diffusés chaque année auprès de tous les entraîneurs et directeurs des services des sports avant le 1<sup>er</sup> octobre (Cf Annexe 11.1).

#### 1.2.2 NORMES INDIVIDUELLES

Les temps de qualification sont déterminés en prenant les temps moyens réalisés au cours des cinq dernières années par la 16<sup>e</sup> place au classement dans les épreuves éliminatoires du Championnat U SPORTS.

#### 1.2.3 NORMES DES EPREUVES DE RELAIS



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-2

Les temps de qualification pour les épreuves de relais sont déterminés par le temps moyen de la 8<sup>ième</sup> place au cours des cinq dernières années du championnat de U SPORTS.

## 2. REGLES DE COMPETITION HORS CHAMPIONNAT

### 2.1 CHAMPIONNATS DE CONFERENCE

Chaque conférence sportive détermine la date, le lieu et le format qui lui conviennent le mieux pour la tenue de son championnat de conférence. Le Bureau U SPORTS doit en être informé au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre.

### 2.2. RENCONTRES DOUBLES ET COMPÉTITIONS DE SNC

Une rencontre double est une compétition opposant :

1. au moins deux institutions membres de U SPORTS ;
2. une institution membre de U SPORTS et un club affilié à SNC ;
3. une institution membre de U SPORTS et au moins une université américaine. Cette compétition doit répondre aux exigences suivantes :
  - elle a été publiquement annoncée en amont,
  - elle est dirigée par des officiels qualifiés,
  - elle est le seul moyen pour réussir des temps de qualification (c.-à. d. pas d'essais chronométrés), et
  - les résultats sont envoyés au secrétaire ou associé à des fins de classement.

### 2.3 ESSAIS CHRONOMÉTRÉS

Les temps réalisés lors d'essais chronométrés sont acceptables pour les classements et pour se qualifier aux rencontres.

### 2.4 CLASSEMENTS ET RESULTATS

#### 2.4.1 CLASSEMENT INDIVIDUEL

Afin d'assurer le classement des nageurs individuels, chaque université doit renseigner les résultats sur le système de classement choisi.

#### 2.4.2 CLASSEMENT PAR EQUIPE

Les résultats doivent être publiés régulièrement sur le système de classement choisi. Les points de classement sont régulièrement établis par l'Association des entraîneurs de natation U SPORTS.

## 3. COMPETITION

### 3.1 FORMAT DU CHAMPIONNAT

Le championnat de U SPORTS, masculin et féminin, aura lieu au même endroit sur une période de trois (3) jours, selon le format des années PAIRES ou IMPAIRES, tel que déterminé par l'année de compétition et spécifié en 3.11. **En 2020-2021, la rencontre se déroulera en petit bassin (25m) pour les épreuves éliminatoires et en grand bassin (50m) pour les finales.**



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-3

### 3.2 INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES

3.2.1 Chaque athlète peut s'inscrire à l'avance à un maximum de six (6) épreuves individuelles.  
Remarque : Le nageur doit s'être qualifié pour au moins une des épreuves auxquelles il s'est inscrit. Il n'est cependant pas obligatoire qu'il participe à cette épreuve.

3.2.2. Chaque athlète ne peut participer à plus de quatre (4) épreuves individuelles.

3.2.3 Si on inclut les relais, l'athlète peut participer à un maximum de sept (7) épreuves au cours du championnat.

### 3.3. INSCRIPTION DES EQUIPES

3.3.1 Il n'y a pas de limite quant au nombre de nageurs qu'une université peut inscrire à une épreuve du championnat.

3.3.2 Chaque institution n'a le droit d'inscrire qu'une seule équipe de relais dans chaque épreuve de relais.

### 3.4 AFFILIATION A NATATION CANADA

3.4.1 Afin que TOUTES les compétitions U SPORTS obtiennent la sanction de Natation Canada, toutes les institutions membres de U SPORTS doivent affilier leurs athlètes et payer leur cotisation d'adhésion à Natation Canada.

3.4.2 Conformément aux règles de SNC, tous les entraîneurs doivent être enregistrés auprès de l'ACEIN pour accéder aux bassins lors de toutes les compétitions sanctionnées.

### 3.5 CLASSEMENT DE DEPART

3.5.1 Le classement sera fait selon les mètres petit bassin – y compris en 800/1500m nage libre. Ainsi, tout temps MGB sera converti en mpb pour le classement.

3.5.2 Le classement de départ de toutes les épreuves individuelles du Championnat U SPORTS sera effectué à partir des temps obtenus depuis le **1<sup>er</sup> février 2019**.

3.5.3 Le classement de départ de toutes les épreuves de relais du Championnat U SPORTS sera effectué à partir des temps tels que définis en 3.8.

### 3.6 CONVERSION DES TEMPS D'INSCRIPTION

Pour les besoins du classement, tous les temps MGB seront convertis selon le facteur par défaut du gestionnaire de compétition HyTek en vigueur, tandis que les temps MPB seront convertis selon un taux de 3%. Tous les temps seront convertis par les directeurs de la rencontre. Toutes les inscriptions et preuves de chronométrage doivent être transmises aux directeurs de la compétition là où elles ont été réalisées. **Les entraîneurs ne doivent pas convertir les temps d'inscription.**



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-4

### 3.7 INSCRIPTIONS POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES ELIMINATOIRES ET FINALES

3.7.1 Les preuves de chronométrage doivent être fournies pour toutes les épreuves pour lesquelles le temps d'inscription d'un individu est remis en question lors de la réunion technique, tel que spécifié en 7.1 (6<sup>e</sup> section de l'ordre du jour).

### 3.8 INSCRIPTIONS POUR LES EPREUVES INDIVIDUELLES FINALES

3.8.1 Une preuve des temps est demandée pour toutes les épreuves finales chronométrées. Les temps ne pouvant pas être prouvés seront indiqués comme « Aucun temps ».

### 3.9 INSCRIPTIONS AUX EPREUVES DE RELAIS

3.9.1 Les temps d'inscription aux épreuves de relais doivent dater de la saison actuelle (à partir du 1<sup>er</sup> octobre), tel que disponible sur le système de classement choisi, à moins que la preuve d'un meilleur temps puisse être envoyée aux directeurs de la rencontre avant le début de la réunion technique du Championnat U SPORTS.

3.9.2 Tout temps en relais obtenu après le 1<sup>er</sup> octobre de la saison en cours est la propriété de l'institution (école), indépendamment de la présence des individus ayant réalisé le temps au championnat et peut être utilisé par l'institution dans le cadre des inscriptions.

3.9.3 Des temps différents peuvent être utilisés pour les épreuves de relais, si ceux-ci peuvent être prouvés de l'une des façons suivantes auprès des directeurs de la rencontre.

1. Quatre (4) temps individuels moins 1,5 secondes ;
2. Trois (3) temps individuels plus une (1) partie de relais moins 1,0 seconde ;
3. Deux (2) temps individuels plus deux (2) parties de relais moins 0,5 seconde ;
4. Un (1) temps individuel plus trois (3) parties de relais.

Les temps cumulés de relais ne doivent inclure que des temps d'athlètes inscrits, présents à la rencontre et ayant obtenu les temps prouvés au cours de la période de qualification.

3.9.4 Les noms des athlètes composant l'équipe de relais doivent être soumis avant le début de la session au cours de laquelle ledit relais se déroule. Un changement de nom ou de l'ordre des noms peut être effectué par l'entraîneur jusqu'au début de l'épreuve, sur information de l'arbitre ou associé de la rencontre.

### 3.10 COMPOSITION DES RELAIS

#### 3.10.1 INSCRIPTION REGULIERE

Une université peut participer aux relais, si elle compte au moins quatre nageurs du **même sexe** qui se sont qualifiés au championnat en vertu des exigences de qualification aux épreuves individuelles.

#### 3.10.2 INSCRIPTIONS AUX RELAIS – NAGEURS PARTICIPANT UNIQUEMENT AUX RELAIS

##### 3.10.2.1 INSTITUTIONS AVEC SEULEMENT TROIS QUALIFIES



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-5

3.10.2.1.1 Une université peut participer aux épreuves de relais si elle compte TROIS nageurs de même **sexe** répondant aux exigences de qualifications aux épreuves individuelles. L'université peut alors ajouter UN nageur de même **sexe** à son équipe de championnat U SPORTS. Ce nageur supplémentaire peut participer à toutes les épreuves de relais de son institution.

### 3.10.2.2 INSTITUTION AYANT OBTENU UN TEMPS QUALIFICATIF POUR UNE EPREUVE DE RELAIS U SPORTS

3.10.2.2.1 Une université peut inscrire une équipe aux relais si elle a enregistré un temps de relai (publié sur le site de classement SNC) égal ou meilleur que le temps de qualification exigé par U SPORTS pour les relais.

3.10.2.2.2 Cette équipe de relais peut être composée de nageurs qui n'ont pas obtenu de temps répondant aux exigences de qualification U SPORTS pour les épreuves individuelles. Ces nageurs ne sont admissibles qu'à l'épreuve de relais dont ils faisaient partie.

3.10.2.3 Tous les nageurs pouvant uniquement participer dans ces conditions (3.10.2) doivent être déclarés lors de la réunion technique en amont du Championnat, participent au championnat aux frais de l'institution et ne sont pas comptabilisés dans le calcul de la subvention relative aux frais de déplacement U SPORTS.

## 3.11 PROCEDURES ET RECLAMATIONS

### 3.11.1 DATE LIMITE D'INSCRIPTION

1. Les inscriptions aux épreuves éliminatoires doivent être envoyées avant midi, heure du Pacifique, le vendredi précédant le début du championnat U SPORTS.
2. Les inscriptions finales ou amendées doivent être envoyées avant midi, heure du Pacifique, le lundi précédant le début du championnat U SPORTS.
3. Les modifications effectuées entre les dates limites des séries éliminatoires et des finales ne sont pas sujettes à des frais de modification ou retard.
4. La liste des équipes inscrites doit être publiée par les directeurs de la rencontre le plus tôt possible suite à la date limite FINALE.

### 3.11.2 INSCRIPTIONS

L'année d'admissibilité en cours de chacun des nageurs doit être incluse dans le dossier HYTek/Splash et doit ensuite être reportée sur les fiches d'inscription de la rencontre, des épreuves éliminatoires et des épreuves finales.

### 3.11.3 CHANGEMENTS APPORTÉS AUX INSCRIPTIONS



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-6

Tout changement apporté aux inscriptions est autorisé après la date limite FINALE d'inscription et jusqu'au début de la réunion technique du championnat de U SPORTS, à condition que des frais d'administration de 50 \$ par changement soient versés au comité organisateur hôte et que la nouvelle inscription soit présentée lors de la réunion technique du championnat de U SPORTS (par exemple : retrait de l'athlète "A" de l'épreuve du 50m nage libre pour l'inscrire au 100m nage libre ne constitue qu'un seul changement).

### 3.11.4 PROCÉDURES DE DÉSISTEMENT

1. La direction de la rencontre doit fournir chaque jour une liste à jour des équipes, incluant les inscriptions individuelles et le nombre d'athlètes de chaque épreuve individuelle à chaque équipe, afin de permettre de renseigner les désistements.

2. Pour retirer des athlètes inscrits à des épreuves "supplémentaires", les cartes/fiches de désistement pour les épreuves de la journée doivent être déposées dans une boîte à cette fin, avant l'heure limite de désistement, le jour précédant chaque journée de compétition selon l'horaire suivant :

- Pour les épreuves 1 à 12 : au terme de la réunion technique du championnat U SPORTS
- Pour les épreuves 13 à 24 : 30 minutes après les finales de la première journée de compétition ;
- Pour les épreuves 25 à 32 : 30 minutes après les finales de la deuxième journée de compétition ;

**3. Tout désistement de la finale doit être effectué dans un délai de 30 minutes après les épreuves éliminatoires de cette journée.**

**3.11.4.1 Les athlètes doivent participer à leurs quatre épreuves individuelles dans l'ordre dans lequel ils sont inscrits, sauf en cas de désistement effectué de façon appropriée.**

NB : Aucune pénalité supplémentaire ne sera infligée lors du Championnat U SPORTS, si ce n'est le fait de ne pas participer à ladite épreuve.

### 3.12 PROGRAMME ET DEROULE DES EVENEMENTS

#### 3.12.1 HEURES DE DEBUT

Journées 1, 2 et 3 : Les épreuves éliminatoires débutent à 10h00 et les finales à 18h00.

#### 3.12.2 PROGRAMME DES EPREUVES ET CEREMONIES DES PRIX (Cf Annexe 2)

3.12.3 Les épreuves du 800m nage libre, 1500m nage libre, relais 400m nage libre, relais 800m nage libre et relais 400m quatre nages sont disputées comme des finales chronométrées. Les épreuves du 800m nage libre et du 1500m nage libre, à l'exception des épreuves les plus haut classées de chaque événement, qui seront nagées lors de la finale en soirée, seront nagées de la



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-7

plus lente à la plus rapide et en alternant les compétitions masculines et féminines, avant le début des échauffements de la dernière manche. Un programme sera affiché une fois la liste de tous les désistements soumise. La manche la plus rapide se terminera une (1) heure avant le début de la manche finale.

3.12.4 La Finale C doit avoir lieu avant la Finale B et la finale de Championnat A doit être la dernière de chaque épreuve dans chacune des sessions.

### 3.13 HORAIRE DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT ET D'ÉCHAUFFEMENT

#### 3.13.1 AVANT LA COMPETITION

À tout le moins, des périodes réservées à l'entraînement doivent être prévues par les organisateurs deux jours avant la compétition, de 16h00 à 19h00, puis la veille de la compétition, de 09h00 à midi et de 16h00 à 19h00. Préférentiellement, le bassin est prévu pour le 2 X 25 mètres lors de la séance du matin et pour le 1 X 50 m lors de la séance de l'après-midi lorsqu'ont lieu les finales LC et pour le 2 X 25 mètres pour toutes les séances le cas échéant. L'installation doit inclure les lignes d'eau, les fanions pour la nage sur le dos, un minimum de deux plaques de contact, deux plots de départ dans la piscine et un seuil en saillie pour la nage en dos. Des périodes d'entraînement en sus peuvent être offertes et appréciées par les compétiteurs. Ces créneaux d'entraînement doivent être communiqués au sein des bulletins d'information.

#### 3.13.2 JOURS DE COMPETITION

08h00 – 09h50 échauffement (deux bassins) ; 09h50 l'échauffement se termine dans la zone de compétition ; 10h00 début des séries éliminatoires – le bassin d'échauffement demeure disponible jusqu'à 30 minutes après la fin des éliminatoires (habituellement vers 13h00 au plus tard) ; 16h00 – 17h45, échauffement dans la piscine de compétition ; 17h45, le bassin de compétition est libéré et le bassin d'échauffement demeure disponible jusqu'à 30 minutes après la fin de la compétition. Le bassin d'échauffement sera équipé des fanions et des lignes d'eau pour assurer la sécurité des nageurs. Lors de la 3<sup>e</sup> journée, les épreuves de distance débiteront plus tôt en après-midi. La piscine sera disponible pour l'échauffement 1 heure avant le début des épreuves de distance (aux environs de 14h00).

### 3.14 POINTAGE

#### 1. Épreuves individuelles :

Des points sont attribués aux vingt-quatre (24) premières places en utilisant le système de Finale A, B et C, disposant chacune de 8 couloirs. Le pointage des finales fonctionne de la façon suivante :

- (i) Finale A : 32-28-27-26-25-24-23-22
- (ii) Finale B : 20-17-16-15-14-13-12-11
- (iii) Finale C : 9-7-6-5-4-3-2-1

#### 2. Épreuves de relais :

Même pointage que pour les épreuves individuelles.



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-8

#### 4. RECORDS ET STATISTIQUES

##### 4.1 Règles

Un record faisant l'objet d'une demande d'homologation doit avoir été réalisé pendant une course inscrite au programme du championnat. Le record d'un nageur est homologué s'il a été réalisé à l'occasion de la première étape d'une épreuve de relais inscrite au programme du championnat. Des chronométreurs sont désignés pour chronométrer les premières étapes de ces épreuves et pour consigner avec précision les temps ainsi réalisés sur la fiche fournie à cette fin.

##### 4.2 Publication

Les records sont inscrits automatiquement et font partie intégrante des modalités de comptabilisation des performances réalisées pendant le championnat. Il incombe au secrétaire technique de U SPORTS de publier, en annexe des règlements techniques, une liste à jour des records.

##### 4.3 Liste à jour des records

Elle est présentée dans l'Almanach de U SPORTS, ainsi que dans le programme de la rencontre pour chaque épreuve.

#### 5. EXIGENCES RELATIVES AUX INSTALLATIONS ET A LA RENCONTRE

5.1 Toutes les épreuves doivent se dérouler dans un bassin de compétition de huit ou dix couloirs, avec aires d'échauffement disponibles pendant toute la durée du championnat U SPORTS.

5.2 Les tableaux d'inscription seront disponibles sur le site de SNC en janvier.

5.3 Les fiches d'inscription globales (*Psyche sheets*) doivent être publiées sur le site Web de l'université qui accueille le championnat et elles doivent être transmises aux universités participantes par courriel suite à la DATE LIMITE FINALE D'INSCRIPTION et aussi tôt que possible le lundi précédant le championnat.

5.4 Les fiches d'inscription aux épreuves finales chronométrées doivent être publiées dans un délai de 30 minutes après l'heure limite fixée pour les désistements.

#### 6. RÈGLEMENTS

Le championnat de natation de U SPORTS est régi par les règles de U SPORTS, conformément aux présentes dispositions. Cependant, le déroulement général du championnat de natation U SPORTS se réalise dans l'esprit de l'édition la plus récente du manuel de Swim Natation Canada (SNC). Toute exception est indiquée dans le règlement.





Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-9

Les finales chronométrées auxquelles participent 9 ou 10 nageurs dans un bassin de 8 couloirs, ou 11 ou 12 nageurs dans un bassin de 10 couloirs, 17 ou 18 nageurs dans un bassin de 8 couloirs ou 21 ou 22 nageurs dans un bassin de 10 couloirs, sont disputées en une ou deux manches complètes. Au besoin, une autre manche sera disputée pour toute équipe excédentaire (une ou deux).

## 7. RÉUNIONS

### 7.1 RÉUNION TECHNIQUE

La réunion technique à laquelle doivent assister tous les entraîneurs participants a lieu le soir précédant le début du championnat dès **13h00**. L'hôte doit fournir un diner.

Lors de cette réunion technique, éléments suivants doivent être traités :

1. Procédures d'inscription et de désistement
2. Fiche de contacts d'urgence
3. Procédures du championnat
4. Annonce/Envoi des modifications apportées aux alignements
5. Annonce/Envoi de toute modification apportée aux inscriptions aux épreuves
6. Annonce/Envoi des temps remis en cause
7. Annonce/Envoi des nageurs participant uniquement aux relais
8. Soumission des désistements pour les épreuves de la première journée du championnat avant la fin de la réunion technique
9. Code de conduite, politiques disciplinaires et de lutte contre le harcèlement  
U SPORTS
10. Membres du comité de gestion du championnat
11. Membres du jury d'appel de natation
12. Annonce de l'hôte
13. Réceptions / Hospitalité
14. Autres éléments

### 7.2 RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES ENTRAÎNEURS

La réunion de l'Association des entraîneurs de natation de U SPORTS se tient **de 13h45 à 15h45** la veille du début du championnat. Le président de l'Association des entraîneurs doit prendre les dispositions nécessaires avec le comité organisateur, afin d'organiser cette réunion.

L'ordre du jour inclura les éléments suivants :

1. Présentation des membres
2. Validation de l'ordre du jour
3. Validation du compte rendu de la réunion précédente
4. Rapport du Président et rapport financier
5. Thématiques issues du compte rendu
6. Rapport du délégué U SPORTS
7. Révision des dates importantes du championnat
8. Rapport SNC



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-10

9. Procédures, règlements et politiques U SPORTS
10. Autre thématique
11. Elections

### 7.3 CONFÉRENCE DE PRESSE

Si une conférence de presse est organisée, celle-ci doit se tenir **entre 12h00 et 13h00** le mercredi de la semaine du championnat.

## 8. OFFICIELS

### 8.1 RESPONSABILITES DE L'HÔTE

Les officiels de la rencontre sont à la charge de l'hôte.

## 9. PRIX DE LA SAISON ET DU CHAMPIONNAT

\*Veuillez vous référer à la politique 60.20, pour obtenir davantage d'informations concernant les prix du championnat.

### 9.1 BANNIÈRE U SPORTS ET TROPHÉE (MASCULIN : TROPHÉE NELSON C. HART)

Remis aux équipes championnes (hommes et femmes) du Championnat U SPORTS.

### 9.2 MÉDAILLES DU CHAMPIONNAT

9.2.1 Médailles d'or remises à l'équipe championne du Championnat U SPORTS (18 au total).

9.2.2 Médailles d'or, d'argent et de bronze remises à chaque individu d'une épreuve (individuelle et/ou en relais)

### 9.3 ÉTOILES CANADIENNES (masculines et féminines)

9.3.1 Les médaillés d'or de chaque épreuve masculine et féminine, incluant les relais, du Championnat national U SPORTS sont nommés dans la première équipe d'étoiles.

9.3.2 Les médaillés d'argent de chaque épreuve masculine et féminine, incluant les relais, du Championnat national U SPORTS sont nommés sur la deuxième équipe d'étoiles

9.3.3 **Les athlètes sélectionnés à titre d'étoile canadienne sont annoncés lors de la cérémonie de remise des médailles suivant leur épreuve.**

### 9.4 NAGEUR ET NAGEUSE PAR EXCELLENCE DE L'ANNÉE

9.4.1 Le titre est attribué en considérant uniquement les résultats obtenus lors du championnat de U SPORTS.

9.4.2 Critères de sélection : i) médaille d'or dans une épreuve, ii) nageur/nageuse ayant obtenu le plus grand nombre de points lors de ses deux meilleures performances en finales, selon la grille de performance FINA.



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-11

#### 9.5 RECRUES DE L'ANNÉE (masculine et féminine)

9.5.1 En tenant compte uniquement des performances réalisées lors du championnat canadien.

9.5.2 Critères de sélection : Première année d'admissibilité à U SPORTS ; 21 ans et moins au 1<sup>er</sup> septembre de l'année académique en cours ; nageur/nageuse ayant accumulé le plus grand nombre de points, selon la grille de performance de la FINA, dans deux épreuves de finales.

#### 9.6 RÉCOMPENSE À L'ÉTUDIANT(E)-ATHLÈTE S'ÉTANT DISTINGUÉ(E) PAR SON SERVICE COMMUNAUTAIRE (Masculin & Féminin)

9.6.1 Sélectionnés par l'Association des entraîneurs.

9.6.2 Récipiendaires s'étant distingués dans trois domaines : natation, études et engagement communautaire.

9.6.3 Pour remporter le prix national, l'athlète doit d'abord avoir remporté le prix de son Conférence.

9.6.4 Un formulaire électronique de nomination doit être soumis au Président de la natation de U SPORTS. Cette formulaire doit être renvoyé dans les mêmes délais que l'inscription au championnat U SPORTS.

9.6.5 Lors du championnat U SPORTS, l'Association des entraîneurs de U SPORTS formera un sous-comité composé d'un entraîneur de natation de chacune des conférences et du Représentant U SPORTS de la natation. Ce comité prendra connaissance de chaque formulaire de candidature, discutera des mises en nomination et votera pour déterminer le récipiendaire **avant la fin des séries éliminatoires de la 2<sup>e</sup> journée.**

9.6.6 Critères : L'étudiant-athlète doit faire partie de l'effectif de l'université. L'athlète ne doit pas nécessairement s'être qualifié pour le championnat U SPORTS mais il est fortement recommandé qu'il ait tout au moins participé aux championnats de sa conférence et s'entraîne activement. (Exemples d'engagement communautaire : bénévolat, coaching, leadership d'équipe, coordination d'événements communautaires spéciaux).

#### 9.7 ENTRAÎNEUR DE L'ANNÉE

Chaque université qui compte au moins un nageur participant au championnat a droit à un vote. Les bulletins de vote sont transmis en soirée de la troisième journée du championnat, avec les fiches finales. Les bulletins remplis doivent être remis au plus tard au terme de l'épreuve masculine du 1500m nage libre. Les renseignements suivants doivent être inclus au bulletin :

9.7.1 Deux colonnes : équipe masculine – Entraîneur de l'année et équipe féminine – Entraîneur de l'année.



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-12

- 9.7.2 La liste de toutes les équipes, incluant le nom de l'entraîneur, présentée par ordre alphabétique.
- 9.7.3 Le classement et le nombre de points des équipes au terme de la deuxième journée du championnat de l'année en cours.
- 9.7.4 Le classement et le nombre de points des équipes lors du championnat de l'année précédente sera disponible en bas de document.
- 9.7.5 Les trois meilleures performances chez les femmes et chez les hommes au cours des deux premières journées du championnat en cours.

#### 9.8 PRIX DU GRAND CHELEM ET DU SUPER GRAND CHELEM

- 9.8.1 Prix du grand chelem – décerné à tout nageur qui remporte la même épreuve individuelle à quatre (4) reprises au cours de sa carrière U SPORTS. La récompense est marquée par la remise d'une peinture unique offerte par Doug Perks de Team Aquatic Supplies.
- 9.8.2 Prix du super grand chelem – décerné à tout nageur qui remporte la même épreuve individuelle à 5 reprises au cours de sa carrière U SPORTS. Récompense sur présentation de la plaque U SPORTS.

### 10. COMITÉS

#### 10.1 COMITÉ DE GESTION DU CHAMPIONNAT

Ce comité a pour fonction de trancher toutes les questions essentielles au déroulement du championnat et agit à titre de comité de protêts lors du championnat. Le comité applique les règlements de U SPORTS tels que stipulés. Il ne peut, ni lui, ni aucun de ses membres, effectuer des exceptions aux règlements ou aux sanctions de U SPORTS. Le comité ne peut pas interpréter les règlements d'admissibilité de U SPORTS.

Le comité de gestion du championnat est composé des personnes suivantes :

1. Le responsable du championnat, qui agit comme président sans droit de vote;
2. Le délégué officiel de U SPORTS;
3. Le délégué technique;
4. Le président de l'Association des entraîneurs, ou son suppléant.

Le quorum du comité est de quatre membres sur quatre (ou de leurs suppléants).

Un membre du comité de gestion, qui est impliqué directement ou indirectement dans un cas d'appel ou de protêt considéré par le comité, doit se retirer. Les autres membres du comité nomment alors un remplaçant. Celui-ci doit être impartial et non touché par le cas examiné. Cette décision de remplacer un membre du comité de direction appartient exclusivement au comité de direction.



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-13

Nonobstant les procédures décrites à la politique 90.70.4.1.1 de U SPORTS (voir ci-dessous), le comité de gestion du championnat dispose de toute l'autorité et la compétence nécessaires pour intervenir et agir immédiatement lors d'inconduites de nature mineure (pas d'ordre criminel) qui se produisent lors d'un championnat U SPORTS. Un rapport de l'incident, contenant tous les détails et les mesures adoptées par le comité de direction, doit être transmis aux directeurs des sports des universités concernées, au secrétariat de U SPORTS, ainsi qu'au comité de discipline de U SPORTS.

U SPORTS s'attend à ce que les représentants des universités membres et/ou de U SPORTS lors des championnats U SPORTS se comportent de façon responsable, avec convenance et dans le respect des lois du pays.

#### 90.70.4.1.1 Procédures à suivre lors d'inconduites

Lors d'inconduites se produisant durant un championnat de U SPORTS (incluant les déplacements vers et au retour du championnat, les journées d'entraînement et de compétitions), la directrice générale appuyée par le responsable du championnat doit :

1. Mener une enquête sur l'avènement de l'inconduite;
2. Déterminer la nature et le coût des blessures et dommages causés aux personnes ou à des installations;
3. Identifier les personnes et les universités responsables de l'incident; et
4. Résumer l'information dans un rapport écrit.

La directrice générale transmet une copie du rapport au président de U SPORTS qui peut alors déposer une plainte en vertu de la Politique 90.40 de U SPORTS – Discipline. Une copie du rapport écrit doit être transmise aux directeurs des sports des universités touchées par l'incident d'inconduite.

## 10.2 JURY D'APPEL

### 10.2.1 JURY D'APPEL DE NATATION

L'interprétation des décisions est régie par le règlement de SNC dans le cadre de réclamations et jury d'appel de natation. Le directeur de la compétition est responsable du jury d'appel (voir la section E.9).

### 10.2.2 JURY D'APPEL U SPORTS

Si la décision prise par le Jury d'appel de natation ne satisfait pas un entraîneur, il peut, conformément aux dispositions du paragraphe ci-dessous, en appeler auprès du jury d'appel de U SPORTS. Pour interjeter appel, l'entraîneur fait une réclamation par écrit au jury d'appel U SPORTS, laquelle doit être accompagnée des frais de réclamation de 50 dollars, qui ne sont remboursables que si la réclamation est jugée valable, sinon l'hôte conserve cette somme.



**Septembre 2020**

**Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine**

**RT/11-14**

Le jury d'appel de U SPORTS est formé lors de la réunion technique des entraîneurs avant le début du championnat. Il a l'autorité d'agir dans toute situation non couverte par les règlements. Le jury d'appel est composé : du responsable du championnat, du juge en chef, du délégué de U SPORTS et de deux entraîneurs (on nomme trois entraîneurs lors de la réunion au cas où l'un de ceux-ci se retrouve en situation de conflit d'intérêts).



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-15

11. ANNEXES – Temps standards 2020-2021

BCV	BLM	BCM		BCM	BCV	BLM
<i>Féminin</i>			EPREUVE	<i>Masculin</i>		
0:23.82	0:27.23	0:26.44	<b>50 NL</b>	0:23.15	0:23.84	0:20.86
0:51.39	0:58.75	0:57.04	<b>100 NL</b>	0:50.53	0:52.05	0:45.52
1:50.91	2:06.80	2:03.11	<b>200 NL</b>	1:50.57	1:53.89	1:39.61
5:00.27	4:30.62	4:22.74	<b>400 NL</b>	3:56.18	4:03.27	4:29.92
10:19.51	9:18.33	9:02.07	<b>800 NL</b>			
			<b>1500 NL</b>	15:54.08	16:22.70	15:48.39
0:26.45	0:30.24	0:29.36	<b>50 DOS</b>	0:25.89	0:26.67	0:23.32
0:57.21	1:05.41	1:03.50	<b>100 DOS</b>	0:55.77	0:57.44	0:50.24
2:04.35	2:22.17	2:18.03	<b>200 DOS</b>	2:01.84	2:05.50	1:49.77
0:29.87	0:34.15	0:33.16	<b>50 BRASSE</b>	0:28.98	0:29.85	0:26.11
1:04.87	1:14.17	1:12.01	<b>100 BRASSE</b>	1:03.02	1:04.91	0:56.77
2:20.92	2:41.11	2:36.42	<b>200 BRASSE</b>	2:17.96	2:22.10	2:04.29
0:25.32	0:28.94	0:28.10	<b>50 PAP.</b>	0:24.96	0:25.71	0:22.49
0:56.32	1:04.39	1:02.51	<b>100 PAP.</b>	0:55.20	0:56.86	0:49.73
2:06.79	2:24.96	2:20.74	<b>200 PAP.</b>	2:02.95	2:06.64	1:50.77
2:06.82	2:24.99	2:20.77	<b>200 4NI</b>	2:04.29	2:08.02	1:51.97
4:30.63	5:09.41	5:00.40	<b>400 4NI</b>	4:26.12	4:34.10	3:59.75
3:28.06	3:57.88	3:50.95	<b>400 RNL</b>	3:23.66	3:29.77	3:03.48
7:33.40	8:38.37	8:23.27	<b>800 RNL</b>	7:29.74	7:43.23	6:45.17
3:49.61	4:22.52	4:14.87	<b>400 REL 4Ny</b>	3:45.36	3:52.12	3:23.03

BCM = Bassin Court Mètres  
BLM = Bassin Long Mètres  
BCV = Bassin Court Verge



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-16

## 11.2 PROGRAMME DES EPREUVES ET CEREMONIES

### ANNEES IMPAIRES – DEROULE DES EVENEMENTS

<b>1e journée : Séries éliminatoires</b>	<b>1e journée : Finales</b>
#1 50m nage libre féminin	#1 50m nage libre féminin
#2 50m nage libre masculin	#2 50m nage libre masculin
#3 100m dos féminin	#3 100m dos féminin
#4 100m dos masculin	#4 100m dos masculin
	Cérémonie : Epreuves 1-4
#5 50m brasse féminin	#5 50m brasse féminin
#6 50m brasse masculin	#6 50m brasse masculin
#7 400m nage libre féminin	#7 400m nage libre féminin
#8 400m nage libre masculin	#8 400m nage libre masculin
	Cérémonie : Epreuves 5-8
#9 100m papillon féminin	#9 100m papillon féminin
#10 100m papillon masculin	#10 100m papillon masculin
#11 200m 4 nages individuel féminin	#11 200m 4 nages individuel féminin
#12 200m 4 nages individuel masculin	#12 200m 4 nages individuel masculin
	Cérémonie : Epreuves 9-12
#13 400m relais 4 nages féminin (manches les plus lentes)	#13 400m relais 4 nages féminin (2 meilleures manches)
	Cérémonie : Epreuves 13&14
<b>2e journée : Séries éliminatoires</b>	<b>2e journée : Finales</b>
	<b>Cérémonie : Prix de l'engagement communautaire (F&amp;M)</b>
#15 200m nage libre féminin	#15 200m nage libre féminin
#16 200m nage libre masculin	#16 200m nage libre masculin
#17 50m dos féminin	#17 50m dos féminin
#18 50m dos masculin	#18 50m dos masculin
	Cérémonie : Epreuves 15-18
#19 100m brasse féminin	#19 100m brasse féminin
#20 100m brasse masculin	#20 100m brasse masculin
#21 400m 4 nages individuel féminin	#21 400m 4 nages individuel féminin
#22 400m 4 nages individuel masculin	#22 400m 4 nages individuel masculin
	Cérémonie : Epreuves 19-22
#23 50m papillon féminin	#23 50m papillon féminin
#24 50m papillon masculin	#24 50m papillon masculin
	Cérémonie : Epreuves 23-24
#25 800m relais nage libre féminin (manches les plus lentes)	#25 800m relais nage libre féminin (2 meilleures manches)
#26 800m relais nage libre masculin (manches les plus lentes)	#26 800m relais nage libre masculin (2 meilleures manches)
	Cérémonie : Epreuves 25-26
<b>3e journée : Séries éliminatoires</b>	<b>3e journée : Finales</b>
	Défilé des diplômés
#27 200m papillon féminin	#27 200m papillon féminin
#28 200m papillon masculin	#28 200m papillon masculin
#29 100m nage libre féminin	#29 100m nage libre féminin
#30 100m nage libre masculin	#30 100m nage libre masculin
	Cérémonie : Epreuves 27-30
#31 200m brasse féminin	#31 200m brasse féminin





Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-17

#32 200m brasse masculin	#32 200m brasse masculin
#33 200m dos féminin	#33 200m dos féminin
#34 200m dos masculin	#34 200m dos masculin
	Cérémonie : Epreuves 31-34
	#35 800m nage libre féminin (meilleure manche)
	#36 1500m nage libre masculin (meilleure manche)
	Cérémonie : Epreuves 35-36
	Cérémonie : Recrue de l'année (F&M)
	Cérémonie : Nageur/Nageuse de l'année (F&M)
#37 400m relais nage libre féminin (manches les plus lentes)	#37 400m relais nage libre féminin (2 meilleures manches)
#38 400m relais nage libre masculin (manches les plus lentes)	#38 400m relais nage libre masculin (2 meilleures manches)
	Cérémonie : Epreuves 37-38
	<b>Cérémonie : Entraîneur de l'année (F&amp;M)</b>
	Cérémonie : Equipes championnes (F&M)
#35 800m nage libre féminin (manches les plus lentes)	
#36 1500m nage libre masculin (manches les plus lentes)	

### ANNEES PAIRES – DEROULE DES EVENEMENTS

<b>1e journée : Séries éliminatoires</b>	<b>1e journée : Finales</b>
#1 200m nage libre féminin	#1 200m nage libre féminin
#2 200m nage libre masculin	#2 200m nage libre masculin
#3 50m dos féminin	#3 50m dos féminin
#4 50m dos masculin	#4 50m dos masculin
	Cérémonie : Epreuves 1-4
#5 100m brasse féminin	#5 100m brasse féminin
#6 100m brasse masculin	#6 100m brasse masculin
#7 100m papillon féminin	#7 100m papillon féminin
#8 100m papillon masculin	#8 100m papillon masculin
	Cérémonie : Epreuves 5-8
#9 400m 4 nages individuel féminin	#9 400m 4 nages individuel féminin
#10 400m 4 nages individuel masculin	#10 400m 4 nages individuel masculin
	Cérémonie : Epreuves 9-10
#11 400m relais nage libre féminin (manches les plus lentes)	#11 400m relais nage libre féminin (2 meilleures manches)
#12 400m relais nage libre masculin (manches les plus lentes)	#12 400m relais nage libre masculin (2 meilleures manches)
	Cérémonie : Epreuves 11-12
<b>2e journée : Séries éliminatoires</b>	<b>2e journée : Finales</b>
	<b>Cérémonie : Prix de l'engagement communautaire (F&amp;M)</b>
#13 100m dos féminin	#13 100m dos féminin
#14 100m dos masculin	#14 100m dos masculin
#15 50m papillon féminin	#15 50m papillon féminin
#16 50m papillon masculin	#16 50m papillon masculin
	Cérémonie : Epreuves 13-16
#17 400m nage libre féminin	#17 400m nage libre féminin
#18 400m nage libre masculin	#18 400m nage libre masculin
#19 200m brasse féminin	#19 200m brasse féminin



Septembre 2020

Règlements Techniques : Natation Féminine et Masculine

RT/11-18

#20 200m brasse masculin	#20 200m brasse masculin
	Cérémonie : Epreuves 17-20
#21 50m nage libre féminin	#21 50m nage libre féminin
#22 50m nage libre masculin	#22 50m nage libre masculin
#23 200m papillon féminin	#23 200m papillon féminin
#24 200m papillon masculin	#24 200m papillon masculin
	Cérémonie : Epreuves 21-24
#25 Relais 800m nage libre féminin (manches les plus lentes)	#25 Relais 800m nage libre féminin (2 meilleures manches)
#26 Relais 800m nage libre masculin (manches les plus lentes)	#26 Relais 800m nage libre masculin (2 meilleures manches)
	Cérémonie : Epreuves 25-26
<b>3e journée : Séries éliminatoires</b>	<b>3e journée : Finales</b>
	Défilé des diplômés
	#27 800m nage libre (manche rapide)
#28 50m brasse masculin	#28 50m brasse masculin
#29 50m brasse féminin	#29 50m brasse féminin
	Cérémonie : Epreuves 27-29
#30 200m dos masculin	#30 200m dos masculin
#31 200m dos féminin	#31 200m dos féminin
#32 100m nage libre masculin	#32 100m nage libre masculin
#33 100m nage libre féminin	#33 100m nage libre féminin
	Cérémonie : Epreuves 30-33
#34 200m 4 nages individuel masculin	#34 200m 4 nages individuel masculin
#35 200m 4 nages individuel féminin	#35 200m 4 nages individuel féminin
#27 800m nage libre féminin	#36 1500m nage libre masculin
	Cérémonie : Epreuves 34-36
	Cérémonie : Recrue de l'année (F&M)
	Cérémonie : Nageur/Nageuse de l'année (F&M)
#37 Relais 400m nage libre féminin (manches les plus lentes)	#37 Relais 400m nage libre féminin (2 meilleures manches)
#38 Relais 400m nage libre masculin (manches les plus lentes)	#38 Relais 400m nage libre masculin (2 meilleures manches)
	Cérémonie : Epreuves 37-38
	<b>Cérémonie : Entraîneur de l'année (F&amp;M)</b>
	Cérémonie : Equipes championnes (F&M)
#35 800m nage libre féminin (manches les plus lentes)	
#36 1500m nage libre masculin (manches les plus lentes)	